

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****NUCLEUS****Processeur de son pour implant cochléaire et
du tronc cérébral****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 15 juillet 2025**

Faisant suite à l'examen du 15 juillet 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 15 juillet 2025.

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société Cochlear France SAS (France) informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de NUCLEUS détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3474655	Implant coch ou tronc cérébral, proces- seur, COCHLEAR, Nucleus	CN6-B1 CN5-B1 FDM-BTE FDM-BWP HYB-BTE HYB-BWP FDM-N22BTE FDM-N22BWP

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

NUCLEUS, 15 juillet 2025

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr